

Autour de l'Abbaye Notre-Dame de Bon-Repos



Trace n° 333036

Une randonnée proposée par cathari

Petite boucle autour de l'Abbaye de Bon Repos en empruntant, jusqu'à l'écluse de Bellevue, le chemin de halage du canal de Nantes à Brest. La randonnée se poursuit sur le sentier GR®34 qui longe les rives du Lac de Guerlédan avant de s'aventurer dans la campagne et revenir à l'Abbaye.

Durée	3h 30	Difficulté	Moyenne
Distance	11,13 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	121 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	121 m	Commune	Saint-Gelven (22570)
Point haut	203 m		
Point bas	126 m		

Description

(D/A) Parking de l'abbaye de Bon Repos. Prendre vers le Sud la D44 jusqu'au pont.

(1) Avant le pont prendre à gauche le chemin de halage et le suivre jusqu'à l'Écluse de Bellevue.

(2) Prendre à droite le sentier GR®34 (balisage Rouge et Blanc). Attention sur la portion qui mène au lieu-dit Trégnanton certains passages sont assez difficiles suite à des éboulements de la paroi rocheuse. Rejoindre le carrefour avec la D95.

(3) À la sortie du sentier et au bout du chemin goudronné, prendre à gauche la D95. Après le virage poursuivre sur la route jusqu'au carrefour avec la route desservant ar Goajou.

(4) Prendre à gauche, suivre le panneau sentier forestier et continuer sur le chemin goudronné. Ce chemin est un cul-de-sac et le chemin forestier se trouve à la fin sur votre gauche. Un panneau vous indique la direction à prendre.

(5) À la sortie du sentier à gauche et encore à gauche vers Kerouillé.

(6) Dans un grand virage, prendre le chemin à droite qui mène dans un champ, le traverser avant de retrouver le sentier à la sortie du champ au lieu-dit Bellevue.

(7) Continuer à droite sur la route goudronnée, laisser la carrière sur votre gauche. Rejoindre la route.

(8) Tourner à gauche, suivre les panneaux pour rejoindre la voie verte.

(9) L'emprunter à gauche. **Attention** en traversant la D2164. Arriver jusqu'au parking **(D/A)**.

Points de passages

D/A Parking de l' - Abbaye Notre-Dame de Bon-Repos (Bonrepos)

| N 48.213833° / O 3.127819° - alt. 130 m - km 0

1 Prendre le chemin de halage. Confluence Blavet et - Daoulas (rivière) - Affluent du Blavet

| N 48.212367° / O 3.129417° - alt. 126 m - km 0.21

2 Suivre le GR34. Écluse de Bellevue - Canal de Nantes à Brest

| N 48.208286° / O 3.109802° - alt. 131 m - km 2.38

3 A gauche et suivre la D95. - Blavet (fleuve)

| N 48.211342° / O 3.084783° - alt. 142 m - km 5.98

4 A gauche prendre le panneau sentier forestier.

| N 48.212711° / O 3.086138° - alt. 159 m - km 6.42

5 A gauche et à gauche.

| N 48.21397° / O 3.096615° - alt. 164 m - km 7.27

6 Prendre à droite le chemin.

| N 48.211453° / O 3.094989° - alt. 180 m - km 7.65

7 A droite et continuez sur la route.

| N 48.211445° / O 3.104459° - alt. 192 m - km 8.4

8 A gauche et rejoindre la voie verte.

| N 48.213577° / O 3.106539° - alt. 183 m - km 8.71

9 Voie verte

| N 48.218348° / O 3.124032° - alt. 155 m - km 10.19

D/A Parking de l'Abbaye.

| N 48.213811° / O 3.127846° - alt. 130 m - km 11.13

Informations pratiques

Sur le site de l'Abbaye vous trouverez des commerces et de quoi vous reposer et sustentez. Pour info, de Pâques à Toussaint, se tient tous les dimanches matins un marché traditionnel avec la participation de producteurs locaux.

A proximité

L'Abbaye de Bon Repos avec ses commerces.

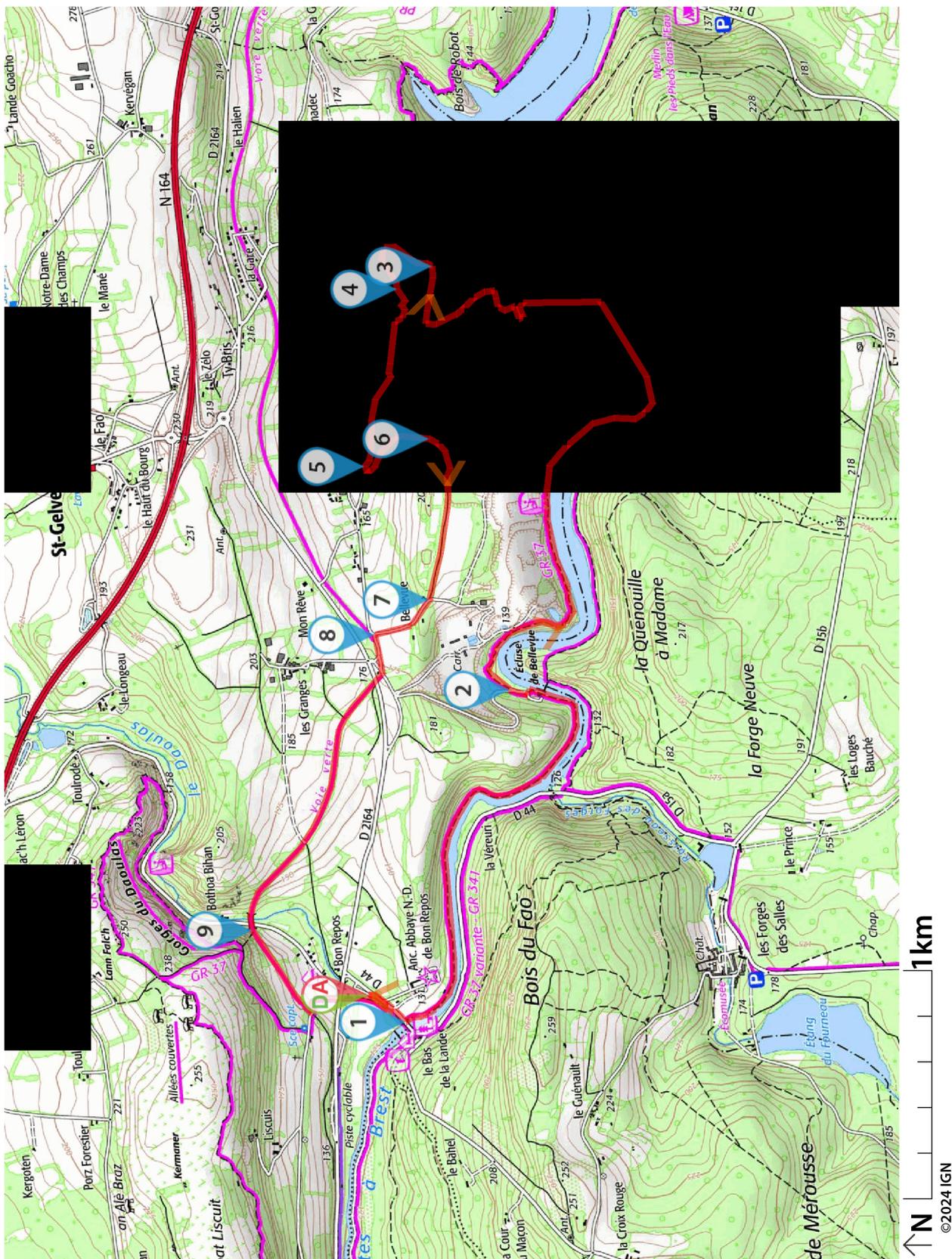
Canal de Nantes à Brest.

L'Écluse de Bellevue et la maison de l'éclusier.

Au grès du GR®34 de très belle vue sur le Lac de Guerlédan.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-autour-de-l-abbaye-de-bon-repos/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.